

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 31 août 2015**CP2015_08_3
id. 1867

L'an deux mille quinze le trente et un août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

**RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE
ACTUALISATION DU TARIF DU REPAS ÉTUDIANT****I – RAPPEL DU CONTEXTE**

A l'occasion de la reprise en gestion directe du restaurant universitaire à la rentrée de septembre 2013, a été soumise une série de conventionnement actant le transfert de cette prestation ainsi qu'une politique de tarification conforme au principe de la restauration universitaire.

II – OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

Chaque année, à l'occasion de la rentrée universitaire, le Centre National des Oeuvres Sociales étudiantes (CNOUS) examine la tarification du repas étudiant.

Au 1er août 2015, le CNOUS a voté l'augmentation du tarif étudiant de 3,20 € à 3,25 €.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte du nouveau tarif du repas étudiant fixé à 3,25 € et applicable à compter du 1er août 2015, afin que, conformément à la convention avec le CNOUS Midi-Pyrénées, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne puisse bénéficier du reversement de la subvention que cet organisme attribue au prorata du nombre de repas étudiants servis dans ce restaurant universitaire.

Acte donné.

Le Président,

Christian ASTRUC